

# En cas de difficulté pour compléter le questionnaire, veuillez vous reporter à l'aide ci-dessous

## Plaque constructeur

Il est également possible de trouver cette plaque :

- soit dans le compartiment moteur
- soit sur le montant de portière côté conducteur

Ci-dessous, quelques exemples de plaques constructeur :

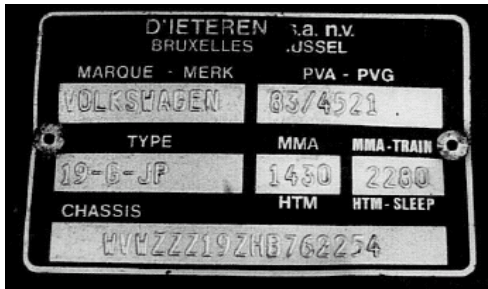
Modèle de plaque constructeur sans n°  
de réception CE



Modèle de plaque constructeur avec n°  
de réception CE

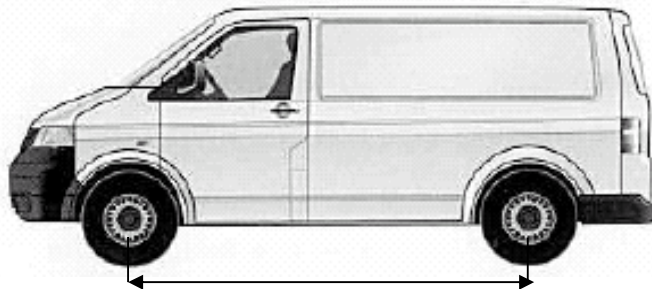


Modèle de plaque constructeur Belge



## Empattement

Mesure entre le milieu de l'essieu avant et le milieu de l'essieu arrière



NOS REF. : CCH-00  
(CHAMP A REMPLIR PAR VGF)

Société :  
Titre, Prénom, NOM :  
adresse 1 :  
adresse 2 :  
code postal Ville :

Tél : + 33 (0)3 23 73 81 77  
Mail : homologation.import@volkswagengroup.fr

Villers-Cotterêts, le

Merci de corriger ou de compléter votre adresse si nécessaire et de noter la référence de votre dossier en cas d'appel dans notre service

 : \_\_\_\_\_ @

Madame, Monsieur,

Vous nous avez sollicité pour un véhicule importé et nous vous en remercions. Afin de traiter votre demande, nous vous prions de lire attentivement les informations ci-dessous et de compléter les pages 2 et 3 du questionnaire ci-après.

**ATTENTION** : Tout questionnaire incomplet vous sera retourné pour compléments d'informations. Par ailleurs, nous vous rappelons qu'à réception de votre **dossier complet**, le **déla**

## DOCUMENTS A JOINDRE POUR L'IDENTIFICATION DE VOTRE VEHICULE

1) Photocopie de la carte grise étrangère **complète et lisible**.

Attention, pour les véhicules en provenance d'Allemagne :

- copie complète du "Fahrzeugbrief" sans oublier de dégrafer tout document qui pourrait masquer le volet B-C (joindre impérativement ce dernier même s'il est vierge).
- Ou copie complète de la nouvelle carte grise européenne (Europäische Gemeinschaft) avec le "Teil I" et "Teil II"

2) Photocopie de la vignette autocollante se trouvant à la première page du carnet d'entretien (si en votre possession).

3) Une participation forfaitaire aux frais administratifs par virement bancaire exclusivement (**preuve de virement à joindre au dossier**) sur le compte de **VOLKSWAGEN BANK FRANCE**. **Aucun autre mode de règlement n'est accepté.**

- de **200 Euros TTC**

Depuis la France ou l'étranger :

**IBAN FR76 1512 8000 0110 0000 0201 469 ; BIC VOWAFR21. Domiciliation :  
VOLKSWAGEN BANK FRANCE, ROISSY-EN-FRANCE.**

**Obligatoire : nous vous remercions d'indiquer impérativement le numéro de série de votre véhicule en libellé de votre virement**

**NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LE FAIT QUE TOUTE ATTESTATION EDITEE  
NE POURRA PAS ETRE REMBOURSEE.**

Les présents documents sont à retourner **exclusivement** par email à l'adresse suivante :

**[homologation.import@volkswagengroup.fr](mailto:homologation.import@volkswagengroup.fr)**

**Attention : la taille maximale des pièces jointes ne doit pas dépasser 8 Mo par email.**

VOLKSWAGEN GROUP FRANCE  
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE  
À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE  
SURVEILLANCE  
AU CAPITAL DE 198 502 510 €

SIÈGE SOCIAL  
11, AVENUE DE BOURSONNE  
BP 62  
02601 VILLERS-COTTERÊTS CEDEX

TÉLÉPHONE 33 (0)3 23 73 80 80  
TÉLÉCOPIEUR 33 (0)3 23 73 80 20  
WWW.VOLKSWAGENGROUP.FR

RCS SOISSONS 832 277 370  
SIRET 832 277 370 00017  
CODE APE 4511Z  
N° D'IDENTIFICATION  
FR 33 832 277 370



① - **Renseignements généraux**

N° de série : \_\_\_\_\_

Numéro d'immatriculation étrangère : \_\_\_\_\_

(Photocopie du document justifiant cette immatriculation)

Pays d'achat du véhicule : \_\_\_\_\_

Date 1<sup>ère</sup> mise circulation exacte : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Appellation commerciale (Exemple : Golf, Audi A3, etc...) : \_\_\_\_\_

Genre (Exemple : voiture particulière, camionnette, etc...) : \_\_\_\_\_

Kilométrage actuel du véhicule : \_\_\_\_\_

②- **Carrosserie**

Type  Berline  Cabriolet  Fourgon  Autre  
 Break  Coupé  Camping-car

Nombre de portes latérales :

Hayon  Oui

Nombre de places assises :  
 (Présentes dans le véhicule)

Non

**A RELEVER SUR VOTRE VEHICULE**

Attention, ces informations sont essentielles pour l'identification de votre véhicule.  
 Nous ne pourrons pas revenir sur l'attestation délivrée en cas d'erreur de votre part.

Carburant  Essence Ordinaire  GPL (gaz de pétrole liquéfié)  pot catalytique  Oui  
 Super Sans Plomb  GNV (gaz naturel de ville)  Non  
 Gazole  Electrique  
 Hybride rechargeable

③ - **Transmission**

Boîte de vitesses  Manuelle  Automatique **Nombre de vitesses**  3  5  7  8 **en marche avant**  4  6  8 **Roues motrices**  Avant  Arrière  4X4

Dimensions des pneumatiques (à relever sur votre véhicule)

Avant : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ R \_\_\_\_\_

Arrière : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ R \_\_\_\_\_

④- **Motorisation**

Les lettres repères moteur sont composées obligatoirement de un, deux ou trois caractères. Ces lettres sont frappées à froid sur le bloc moteur.

Ces informations se trouvent également sur la vignette autocollante apposée sur la première page du carnet d'entretien ou dans le coffre du véhicule à l'emplacement de la roue de secours.

Si vous rencontrez des difficultés, rapprochez-vous d'un réparateur agréé pour faire relever les lettres repères moteur.

Lettres repères moteur \* \_\_\_\_\_ \* Cylindrée \_\_\_\_\_ cm<sup>3</sup> Puissance réelle (en kW) \_\_\_\_\_

**⑤- Plaque constructeur** (A relever sur le véhicule)

Recopier **dans l'ordre**, les informations indiquées sur la **plaque constructeur du véhicule**. Cette plaque est en général dans le **compartiment moteur** ou **en bas du montant de la porte avant droite ou gauche**.

Son emplacement est précisé dans la notice d'utilisation du véhicule. Vous pouvez, si vous le souhaitez, joindre une photo de la plaque constructeur.

Pour les véhicules en provenance de Belgique, les poids se présentent sous la forme de MMA (poids total en charge) et MMA TRAIN (poids total roulant).

**Le numéro de réception CE (première ligne) n'est à renseigner que s'il existe sur votre plaque constructeur. Il commence par "e1\*" ou "e5\*" ou "e8\*" ou "e9\*" ou "e11\*" ou "e13\*".**

N° de Réception CE :	e	*	/	*	*																					
N° de série :	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td><td style="width: 5%;"></td> </tr> </table>																									
Poids total en charge – PTC					kg																					
Poids total roulant - PTR					kg																					
Poids total essieu avant - 1					kg																					
Poids total essieu arrière - 2					kg																					
Type :						<input style="width: 40px; height: 20px;" type="text"/>																				

Coefficient d'absorption (si précisé)

*NB : Si vous rencontrez des difficultés pour compléter les éléments de la plaque constructeur, veuillez vous référer à l'aide se trouvant page n°4 du questionnaire.*



**⑥- Véhicules Utilitaires**

Empattement (mètres) \_\_\_\_\_

**NB :** Si vous rencontrez des difficultés pour compléter l'empattement de votre véhicule, veuillez-vous référer à l'aide se trouvant page n°4 du questionnaire.

**⑦- Aménagements particuliers ou modifications (à préciser si existants)**

---



---

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à :

le :

Signature

Cachet pour les sociétés

**appel : Article 441-6 du code pénal.** Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu.